

**INSTITUT DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS DU BUGEY
IFSI / IFAS**

180 Rue de la Forestière
HAUTEVILLE LOMPNES
01 110 PLATEAU D'HAUTEVILLE
Tél. : 04.37.61.67.10
Mail : secretariat.ifsidubugey@chph01.fr
Site : www.ifsihauteville.com

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Centre Hospitalier Public
d'HAUTEVILLE
B.P. 41
01110 HAUTEVILLE-LOMPNES



2021/2022
LES FORMATIONS INITIALES
organisées par
l'IFSI-IFAS DU BUGEY D'HAUTEVILLE

Directrice de l'institut : **Mme Catherine RICOUX**

Siret N° 260 110 192 000 85

N° déclaration d'activité 84 01 01757 01



**IFSI/IFAS DU BUGEY
HAUTEVILLE 01 110**

**DIPLOME D'ETAT AIDES
SOIGNANTS**

PUBLIC CONCERNE / PREREQUIS

Tout public
Sélection sur la base d'un dossier
et d'un entretien de 15 à 20 mn
[Légifrance - Publications
officielles - Journal officiel - JORF
n° 0087 du 09/04/2020
\(legifrance.gouv.fr\)](#)

Dispense de sélection sous
certaines conditions, article 11
[Légifrance - Publications
officielles - Journal officiel - JORF
n° 0088 du 14/04/2021
\(legifrance.gouv.fr\)](#)

PARTICIPANTS

Quota de 60 places

DATES

1^{er} septembre 21 au 26 juillet 22

DUREE

Parcours complet : 1 540 heures soit
22 semaines de cours et 22 semaines
de stage
Parcours allégé : durée variable
selon le diplôme acquis
antérieurement, article 14 et annexe
VII [Légifrance - Publications officielles -
Journal officiel - JORF n° 0135 du
12/06/2021 \(legifrance.gouv.fr\)](#)

LIEU

IFAS du Bugey Hauteville

TARIF

5 700 euros pour les parcours
complet, en formation
professionnelle
De 2993 à 4755 euros pour les
parcours allégés, selon le diplôme
antérieur
Gratuité pour les jeunes en
poursuite de formation ou des
demandeurs d'emploi

INSCRIPTION

Selon les dispositions des épreuves
de sélection

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

En regard de cette définition du métier, les objectifs pédagogiques sont :

- Organiser le parcours de formation de l'élève en lui permettant d'acquérir progressivement les savoirs, savoir-faire et savoir-être et par conséquent les 11 compétences aides-soignantes
- Accompagner l'élève dans l'appropriation des 3 missions reflétant la spécificité du métier d'aide-soignant que sont l'accompagnement de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale, la collaboration au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences et la contribution à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel
- Permettre à l'élève et de développer les ressources nécessaires à son apprentissage
- Accompagner l'élève dans la construction de son identité professionnelle et dans la préparation de son projet professionnel

LE CONTENU

Cf page suivante

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux / Travaux dirigés
- Travaux personnels guidés d'une durée de 35h
- Travaux de groupe / Ateliers pratiques / Ateliers d'écriture
- Simulation en santé
- Analyses des pratiques et étude de situations d'apprentissage
- Pédagogie numérique
- Suivi pédagogique individualisé de 7 h et suivi collectif

LES INTERVENANTS

- Médecins, / Cadres de santé, / Professionnels paramédicaux,
- Aides-soignants, / Psychologue, / Représentants d'association,
- Aidants et patients experts,
- Formateurs IFSI, IFAS.

FICHE N° 2 – suite (diplôme d'Etat d'Aide Soignant)

LE CONTENU

Conforme au référentiel de formation :

Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux
[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0135 du 12/06/2021 \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043135)

10 modules de formation et 11 compétences aides-soignantes répartis en 5 blocs de compétences :

- Bloc 1 : accompagnement et soins de la personne dans les activités de la vie quotidienne
- Bloc2 : évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- Bloc 3 : information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Bloc4 : entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- Apprentissage théorique à l'IFAS

- **Accompagnement Pédagogique Individualisé d'une durée de 35 heures** dans les trois premiers mois de formation
- **Module 1** : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- **Module 2** : Repérage et prévention des situations à risque
- **Module 3** : Évaluation de l'état clinique d'une personne
- **Module 4** : Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement
- **Module 5** : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- **Module 6** : Relation et communication avec les personnes et leur entourage
- **Module 7** : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs
- **Module 8** : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés **Module 9** : Traitement des informations
- **Module 10** : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

- Apprentissage clinique en stage : Quatre périodes de stage :

- **3 stages de cinq semaines** qui doivent permettre d'aborder les contextes de prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aiguë et d'une personne dont l'état de santé est stabilisé
- **Un stage de sept semaines en fin de formation** correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences

Au moins une période clinique effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées

Stages prospectés par l'institut avec possibilité de demandes individuelles. Elaboration du parcours de stage en collaboration avec l'Elève

FICHE N° 2 – suite (diplôme d'Etat d'Aide-Soignant)

Les élèves en parcours allégé en raison d'un diplôme antérieur peuvent être dispensés de certains modules et stages notamment :

- Baccalauréat SAPAT et ASSP
- DE Auxiliaire de puériculture
- DE Ambulancier
- DEAES
- Assistant de régulation médicale
- Titre professionnel d'auxiliaire de vie aux familles
- Titre professionnel d'agent de soins médico-social

MODALITES D'EVALUATION

Des modules :

- Etudes de situations individuelles ou collectives
- Pratiques simulées
- Etude de situation identifiée en milieu professionnel

Les évaluations normatives à l'IFAS peuvent être précédées de travaux dirigés préparatoires

Des stages :

- Evaluation des 11 compétences et des activités aides-soignantes en milieu professionnel

L'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant est obtenu par la validation de chaque bloc de compétences avec la moyenne aux évaluations des modules correspondants et la moyenne pour chacune des compétences correspondantes évaluées en milieu professionnel

POURSUITE DES ETUDES

- Formation assistant de soins en gérontologie
- Etudes d'infirmières

CONTACT

Corinne ESCUR
Jennifer MAZUYT
responsables administratifs
04 37 61 67 10
secretariat.ifsidubugey@chph01.fr

Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite

Situer l'IFSI - IFAS du Bugey Hauteville PLATEAU HAUTEVILLE

<https://www.google.fr/maps/@45.9825296,5.6002504,15.75z>

